traînés à l'échafaud, ont reçu le coup de la mort avec courage et religion. » On en a cité depuis qui se réunirent en conciles, dans lesquels ils imitaient toutes les formes et parlaient le langage des conciles les plus canoniques et les plus respectés. Dans une de ces assemblées, ils excommunièrent solennellement tout prêtre ou tout évêque qui avait renié ou blasphémé, qui avait livré ses lettres de prêtrise, qui était marié, etc.

Ce n'est pas le premier consul, comme on l'a dit, qui a relevé les autels : c'est l'Eglise constitutionnelle. Le pape, cependant, exigea la démission des membres de cette Eglise; ils purent lui répondre : « Au lieu d'imiter les lâches qui, pendant et après la persécution, ont abandonné le saint ministère, nous avons conservé nos siéges lorsqu'il n'y avait que des outrages à recueillir, lorsque la déportation et la mort étaient à craindre. Nous nous empressons de nous démettre lorsque la protection du gouvernement fait naître la certitude que le ministère épiscopal, entouré de revenus et d'honneurs, offrira un sort plus paisible. » Ce sont là de belles paroles; elles font honneur à l'évêque Grégoire, qui les a écrites.

De 1800 à 1801, le clergé constitutionnel, trié, épuré par la persécution, suffisait aux besoins religieux des habitants d'une grande partie de la France. Il ne repoussait pas, d'ailleurs, les prêtres non assermentés qui, chose rare, voulaient bien consentir à vivre en paix avec lui (v. CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ). La constitution civile du clergé avait produit de bons résultats; elle était appelée à en produire de meilleurs encore. Un clergé constitutionnel aurait, plus que toute autre chose, appris au peuple ce que vaut la liberté; mais, en 1801, Bonaparte avait déjà jeté son dévolu sur l'indépendance nationale : il voulut étouffer la liberté à sa première heure, tua l'Eglise constitutionnelle et fit le concordat. « La constitution civile du clergé, disait Lanjuinais, eût ramené les beaux jours de l'Eglise primitive ; elle sapait impitoyablement les abus. Mais vous n'en étiez pas dignes, vous avez un concordat. »

Petite Église. On désigne sous le nom de petite Eglise ceux des prélats qui, après avoir protesté contre la *Constitution civile du clergé* (1790), refusèrent, en 1801, leur adhésion au concordat de Pie VII avec le premier consul. Cette conduite, peu politique peut-être, paraîtra logique et pleine de dignité à tout esprit impartial; car si Bonaparte exigeait moins, en apparence, que l'Assemblée constituante, au fond il avait de plus grandes prétentions. Par sa substitution à l'élection populaire dans le choix direct des évêques, il les tenait bien mieux sous sa main; aussi la lutte fut-elle des plus ardentes. Au mois de septembre 1800, le pape avait annoncé aux évêques insermentés qu'il allait négocier avec le gouvernement français. Le concordat ayant été conclu le 15 juillet 1801, par les soins du cardinal Consalvi, et ratifié un mois après, Pie VII invita les prélats à renoncer spontanément à leurs siéges dans le délai de dix jours. Trois mois se passèrent, durant lesquels les ecclésiastiques émigrés en Angleterre échangèrent avec le nonce Erskine plusieurs lettres collectives, dont le sens et la conclusion tendaient au rejet du concordat. Le 29 novembre, une bulle prononça leur déchéance et opéra une nouvelle division des diocèses. Dès lors parurent successivement une foule de publications pour appuyer les droits des insermentés. Rome attendait du temps une solution conforme aux intérêts de tous, quand le ministre de la République française reçut l'ordre de se retirer, si les démissions et destitutions qu'il stipulait dans le projet du concordat n'étaient pas acceptées. Le premier consul, de son côté, déclarait à Spina, ministre du pape, qu'il se passerait du saint-siége puisqu'on ne voulait pas le seconder. La crainte d'un schisme brisa les résistances de Rome. Pie VII dépassa-t-il son pouvoir? La réponse à cette question ne saurait être douteuse, surtout si l'on considère l'hésitation qu'il montra pendant toutes ces négociations délicates et si l'on veut bien se souvenir qu'il en a fait lui-même un aveu à peu près formel. Valait-il mieux, en somme, pour la paix de l'Eglise, céder à la puissance civile que prolonger la lutte? Nous qui jugeons aujourd'hui des conséquences, alors assez difficiles à prévoir, nous pouvons tenir compte au pape de ses bonnes intentions; mais nous devons reconnaître aussi l'inutilité et les dangers de ces transactions bâtardes qu'on appelle des concordats et qui, en réalité, ne font qu'entraver hypocritement la liberté réciproque de deux pouvoirs essentiellement distincts. Pendant comme après les négociations du concordat, les évêques non démissionnaires continuèrent de correspondre avec leurs anciennes ouailles; c'étaient Talleyrand, archevêque de Reims, l'oncle du fameux évêque d'Autun, depuis prince de Bénévent; Lafare, évêque de Nancy; Bonac, évêque d'Agen; de Chelleau, évêque de Chalon-sur-Saône; Coucy, évêque de La Rochelle; Latour, évêque nommé de Moulins; Villedieu, évêque de Digne; Amelot, évêque de Vannes; Vintimille, évêque de Carcassonne; Thémines, évêque de Blois. Les six premiers toutefois envoyèrent leurs démissions au pape en 1816. Le concordat de 1817 raviva la lutte, qui devint plus violente que jamais, et qui s'éteignit de nouveau par le décès des derniers membres de la petite Eglise, uniquement représentée, en 1820, par Thémines, qui mourut à Bruxelles, persistant à se dire *seul évêque de toute la France.*

Églises du désert. Ni la révocation de l'édit de Nantes, ni les édits sévères de la première moitié du XVIIIe siècle ne purent détruire les Eglises protestantes des Cévennes, du Vivarais et du Languedoc. Elles n'avaient pourtant plus ni écoles, ni académies, ni pasteurs officiels; l'émigration qui suivit la révocation de l'édit de Nantes leur avait enlevé leurs guides. De plus, elles avaient reçu une nouvelle secousse à la suite du soulèvement connu sous le nom de guerre des camisards. Et pourtant, décimés déjà par les combats et tenus sous la menace constante du gibet, les paysans montagnards continuèrent à se réunir. « Il semblait, dit M. Ch. Coquerel, que leur imagination, excitée encore par les souvenirs d'une guerre qui ne fut pas sans gloire et où ils apprirent à mesurer leurs forces, leur fît éprouver le plus impérieux besoin de s'assembler de nouveau. Les réformés commencèrent alors, tout en renonçant à des levées d'armes et à des moyens hostiles, à se rassembler de nuit dans des cavernes, dans des bois, en rase campagne ou abrités par des rochers élevés, loin de toute habitation. Ces lieux déserts et sauvages, dont l'aspect leur fournissait des allusions tirées des livres saints; l'obscurité, l'heure nocturne, le mystère, les fatigues et les dangers qu'il leur fallait braver; l'irruption des troupes qui pouvaient à chaque instant les surprendre; la tactique souvent très-étudiée à laquelle ils avaient recours pour se préserver de ces alertes, toutes ces circonstances étaient de nature à exalter au plus haut degré leur imagination religieuse. Dans de pareils périls, la piété a tout le charme de la poésie et du mystère; mais elle est aussi portée à nourrir cet esprit fanatique et sauvage qui détruit toute organisation ecclésiastique régulière. » Cette exaltation ne s'éteignit pas de longtemps; la persuasion l'entretint. Elle se rencontrait surtout chez les femmes et les adolescents. Les assemblées du désert virent donc s'élever des prophètes qui exhortaient les auditeurs à persévérer dans la courageuse profession de la foi évangélique. L'extase des prophètes avait quatre degrés : l'avertissement, le souffle, la prophétie et le don. Elle se manifestait par des convulsions nerveuses, un gonflement de la gorge, des sanglots et souvent des larmes. Ces phénomènes ne contribuèrent pas peu à jeter le désordre dans les assemblées du désert. Ils attirèrent surtout de nombreux pèlerins. Le dimanche, au matin, on se réunissait le plus souvent sur des hauteurs, d'où les sentinelles signalaient l'arrivée des troupes envoyées pour disperser l'assemblée. Cet état de choses se prolongea jusqu'en 1715. A dater de cette époque, un plus grand ordre fut introduit dans les réunions religieuses du désert. Tandis que Louis XIV faisait frapper les médailles de l'*hérésie éteinte*, quelques mois avant sa mort, l'hérésie renaissait et s'organisait dans les montagnes du Vivarais par les soins d'un jeune homme, Antoine Court. Une première réunion eut lieu en 1715, où les fondements d'une discipline nouvelle furent jetés. Une seconde réunion, tenue en 1717, adopta les mesures nécessaires à l'exécution du nouveau règlement. Tout y fut combiné de manière à mettre un terme aux excès des inspirés. Un synode composé de quarante-cinq membres, tant pasteurs que laïques, décréta, le 7 février 1718, que nul ne serait reçu pasteur qu'après un sérieux examen de sa doctrine et de ses mœurs; que les pasteurs devaient avoir mené une vie sainte, irrépréhensible, et posséder les lumières et les connaissances requises pour s'acquitter de leurs fonctions. En 1720, une assemblée adopta l'article disciplinaire suivant : « A été délibéré que les pasteurs et proposants n'iront point dans les maisons où il y aura soupçon qu'ils aiment quelque fille d'un amour temporel, et cela pour éviter les scandales et les maux qui pourraient s'y glisser; les anciens sont exhortés d'y veiller soigneusement. » Les pasteurs trouvèrent de solides appuis parmi les anciens, et l'ordre fut ainsi rétabli à l'intérieur. Quant aux édits, ils subsistaient dans toute leur rigueur. Les assemblées ne s'en multiplièrent pas moins. C'était toujours un puissant attrait pour ces montagnards d'assister au baptême des enfants, à la bénédiction des mariages, qui, contractés de force devant des prêtres catholiques, étaient ensuite célébrés une seconde fois suivant la coutume protestante. Ils étaient entretenus dans leur foi par les exhortations qui leur arrivaient de leurs frères émigrés et de ceux qui étaient retenus prisonniers au bagne de Toulon ou dans la tour de Constance. « Les courses des soldats, dit M. Coquerel, étaient soigneusement observées; des sentinelles, placées sur les hauteurs, étaient chargées de surveiller leur approche, et très-souvent des intelligences, ménagées avec les protestants des villes, avertissaient à l'avance et de la sortie des détachements et des quartiers sur lesquels ils marchaient. Les ministres changeaient de demeure chaque nuit; les fidèles regardaient comme un honneur de s'exposer avec eux aux peines qui frappaient l'hospitalité. On redoublait de précautions et de mystères pour la tenue des synodes; on les convoquait à demeure par des agents discrets; on les réunissait en rase campagne ou dans le creux des vallées. En hiver, ou lorsque le temps était trop âpre, une métairie solitaire les abritait. Chacun des chefs de famille réunissait chez lui une petite assemblée qui, par le profond secret de sa convocation, échappait à la fois à la délation et à la violence. »

Les Eglises du désert subvenaient elles-mêmes à leurs modestes frais de culte; plusieurs fois elles firent même parvenir des secours aux galériens protestants. Elles avaient nommé Antoine Court leur député général, pour qu'il veillât à leurs intérêts, tant en France qu'à l'étranger. La contrebande du commerce espagnol par la Méditerranée ayant pris une certaine extension, une assemblée prit l'arrêté suivant : « Les membres de nos Eglises qui, pour se dispenser de payer les droits dus au roi, feront ou autoriseront la contrebande, seront d'abord censurés, et, s'ils y retombent, exposés à l'excommunication. » Et l'on traitait en ennemis du roi ceux qui poussaient la probité jusqu'à ce point!

Vers 1545, la persécution, un moment ralentie, recommença avec violence. Les assemblées du désert furent poursuivies et fusillées. Rien ne montrera mieux l'odieuse cruauté de ces exécutions que le récit d'un capitaine d'infanterie, envoyé dans les Cévennes pour surveiller les religionnaires, et qui assista à la célébration de leur culte. Cette pièce, adressée à un officier de la maison du roi, fut publiée à Amsterdam en 1757. Ignorée ou perdue depuis lors, elle a été retrouvée et reproduite en 1859 dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (t. VIII, p. 93). Nous reproduisons les fragments les plus saillants : « Au bout d'une demi-heure, nous arrivâmes dans un petit bois, où il y eut en peu de temps de sept à huit mille personnes. Un homme monta en chaire et lut un chapitre de l'Ecriture. Je demandai si c'était le ministre; on me répondit que c'était le lecteur, et que le ministre ne paraîtrait que lorsqu'il devrait prêcher. Après la lecture du chapitre, on chanta un psaume de David. Mon conducteur me remit son livre, afin que je vis (*sic*) ce qu'on chantait; je n'y trouvai rien que d'édifiant; ce sont nos psaumes latins mis en français... Immédiatement après, je vis paraître le ministre, avec une robe de procureur et un rabat tel que celui de nos prêtres. Il lut une prière qu'on appelle, à ce que j'ai appris, confession des péchés; après quoi, il prit son texte. Je fus fort attentif au sermon, qui roula principalement sur la morale. Les auditeurs me parurent fort pénétrés, et je vous avoue que je l'étais moi-même. Je ne sais si le prédicateur avait étudié ou non la rhétorique, mais il n'y eut pas beaucoup de fleurs dans son discours. C'était une éloquence simple et mâle. Il voulait être entendu, et il l'était; il voulait toucher, et il y réussissait d'autant mieux qu'on voyait bien qu'il parlait du cœur. Ce sont là des choses qu'il est aisé de sentir... Mais voici où je fus agréablement surpris; ce fut lorsque le ministre pria en faveur du roi, de la reine, de Mgr le Dauphin, de Mme la Dauphine, de toute la famille royale, et qu'il rendit grâces à Dieu de l'heureux accouchement de Mme la Dauphine. J'avais peine d'en croire mes oreilles; vous pouvez pourtant vous en rapporter à leur témoignage; rien de plus certain que ce que je vous dis... Jugez, monsieur, de mon étonnement. Vous savez avec quelles couleurs on nous peint les huguenots et comment on qualifie leurs assemblées. J'étais prévenu contre eux tout comme bien d'autres; mais je *commence à voir qu'on nous en impose et que leurs ennemis ne doivent pas en être crus sur leur parole...* Je suis bien fâché, je vous le confesse, d'avoir quelquefois commandé pour courre sus à des gens qui pensent ainsi et qui me paraissent bons Français. On nous en donne à garder sur leur compte et je vois bien à présent qu'ils sont plus malheureux que coupables. Franchement, je voudrais qu'on adoucît leur sort; l'Etat ne pourrait qu'y gagner, car ils sont industrieux et utiles, et je crains, si l'on continue à sévir contre eux, qu'il n'en passe un grand nombre à l'étranger (où il n'y en a déjà que trop), ce qui nous nuirait doublement. »

Voilà le franc et noble langage que tenait un soldat, tandis que les prêtres serviles inventaient d'hypocrites calomnies sur les Eglises du désert.

Église française. V. CHÂTEL (l'abbé).

Église anglicane. V. ANGLETERRE, CULTE. V. aussi ANGLICANISME.

Église presbytérienne. V. PRESBYTÉRIEN.

— Symbolisme. L'*Eglise*, dans l'iconographie chrétienne, est représentée soit par des figures, des scènes ou des faits de l'Ancien Testament, soit par des images symboliques proprement dites. Les figures tirées de l'Ancien Testament sont l'arche de Noé et la chaste Suzanne. C'est saint Cyprien, le premier, qui a trouvé quelque affinité entre l'*Eglise* et l'arche de Noé. « De même, dit-il, que hors de l'arche de Noé nul ne peut échapper au déluge, de même hors de l'Eglise il n'y a pas de salut pour les hommes. » Saint Augustin, renchérissant sur son prédécesseur, trouve une analogie, une ressemblance, une similitude jusque dans la forme que l'Ecriture donne à l'arche. Elle est représentée comme un bâtiment carré, pour signifier la solidité, la stabilité de l'*Eglise*. *Quadratum enim, quocumque verteris, firmiter stas.* Aussi, sur nombre de monuments on voit l'emblème de l'*Eglise* figuré par l'arche de Noé, tant en peinture qu'en sculpture. Suzanne, justifiée par Daniel des calomnies de deux vieillards, figure l'*Eglise* sortie intacte de la calomnie et de la persécution; c'est du moins l'explication qu'on en donne le plus souvent. M. Perret, à la planche LXXXVIII de son bel ouvrage (vol. Ier), nous a conservé une représentation allégorique de ce symbole. Suzanne y est représentée par une brebis entre deux bêtes féroces.

Les représentations purement allégoriques de l'*Eglise* sont nombreuses et variées. Une fresque du cimetière de Saint-Calliste nous montre un berger assis dans un bocage au milieu de brebis qui paissent avec de petits agneaux. C'est Jésus-Christ pasteur de son *Eglise*. On trouve souvent de semblables images. Le fond de quelques-unes d'entre elles représente un édicule d'où sortent des agneaux que le pasteur compte, appuyé sur sa houlette. A Sainte-Sabine de Rome se voient deux femmes, debout, tenant un livre ouvert à la main. Saint Pierre est représenté au-dessus de l'une d'elles, qui porte cette devise : *Ecclesia ex circumcisione.* La devise de l'autre est : *Ecclesia ex gentibus*, et la figure de saint Paul est placée au-dessus. On sait que saint Paul a dit dans son épître aux Galates: *Creditum est mihi Evangelium præputii, sicut Petro Evangelium circumcisionis.* On voit que l'artiste a voulu représenter ici l'*Eglise* des juifs devenus chrétiens et l'*Eglise* des gentils convertis à l'Evangile. Au portail de l'ancienne *église* de Venise, le même sujet est reproduit avec une variante : deux femmes sont placées entre deux arbres chargés de feuilles; l'une allaite deux poissons, l'autre deux enfants. Quelquefois aussi les deux *Eglises* sont figurées par deux agneaux allant vers une colonne, symbole de l'*Eglise* chrétienne. Cette colonne est surmontée de l'agneau de Dieu.

On a encore souvent représenté l'*Eglise* sous la figure d'une vigne dont les rejetons poussent drus et forts et sont l'image des fidèles. « Je suis la vraie vigne, dit saint Jean, et mon père est le vigneron. Je suis la vigne et vous les branches. » Cette idée allégorique a été adoptée de bonne heure par les artistes. Sur un anneau qui remonte à une haute antiquité, on voit l'*Eglise* figurée sous le symbole d'un navire porté sur le dos d'un poisson, qui n'est autre que Jésus-Christ. Depuis le commencement du christianisme, d'ailleurs, la forme d'un navire a été indiquée comme celle qu'on doit donner aux *églises* : « *Sit ædes longa navi similis.* » Aujourd'hui encore le mot *nef* sert à désigner une partie de l'*église*. Bellosi nous a conservé, dans son ouvrage sur les lampes antiques, la description et le dessin d'une lampe qui appartenait au duc de Toscane. Cette lampe a la forme d'une barque; c'est saint Pierre qui la dirige; saint Paul, en train de prêcher, est debout à la poupe du navire. Tout récemment on a découvert, dans le cimetière de Saint-Calliste, une fresque représentant un navire agité, ballotté par des flots qui inondent même le pont. Près de la proue, est un personnage qui prie debout, tandis que dans le ciel on aperçoit une figure radiée, vue à mi-corps, qui soutient de la main ce chrétien fervent. Au milieu des flots furieux, on aperçoit un autre personnage qui est sur le point d'être englouti; c'est le chrétien qui a succombé dans le péril. Enfin une phrase de saint Paul a donné aux artistes l'idée de représenter l'*Eglise* sous la forme d'une colonne : « *Columna et firmamentum veritatis*, » a dit l'apôtre.

— Bibliogr. Nous donnons ci-dessous la liste, aussi complète que possible, des innombrables ouvrages qui ont été écrits à propos de l'Eglise ou des Eglises. Le lecteur désireux d'approfondir ce sujet y trouvera une mine inépuisable de documents.

HISTOIRE DES ORIGINES DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE.

E. a Schelstrate, *Antiquitas Ecclesiæ dissertationibus, monumentis ac notis illustrata* (Romæ, 1692-1697, 2 vol. in-fol.); *Laur. Selvagii Antiquitatum christianarum institutiones* (Patavii, 1776, 5 vol. in 4°; seu Vercellis, 1778-1779, 6 vol. in-8°); *Jos. Binghami Origines sive antiquitates ecclesiasticæ* (Halæ, 1724, 11 tom. en 6 vol. in-4°); *Mamachii Origines et antiquit. christianæ* (Romæ, 1749, 12 tom. in-4°); *The history of the first planting of the christian religion, taken from the Acts of apostles*, by Geor. Benson (London, 1756, 3 tomes en 1 vol. in-4°); *Histoire de l'établissement du christianisme*, par Bullet (Besançon, 1764, pet. in-4°); *Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique*, par Ed.-Guil.-Ern. Reuss (Paris, Treuttel et Würtz, 1852, 2 vol. in-8°); *Eusebii Pamphili, Socratis, Sozomeni, Theodoreti*, etc., *Historia ecclesiastica*, gr.; *Nicephori Callisti Historia ecclesiastica*, gr. et lat. (Parisiis, 1630, 2 vol. in-fol.); John, bishop of Ephesus, *Ecclesiastical history*, edited from the syriac ms., with an introduction by W. Curton (Oxford, 1853, in-4°); *Histoire de l'établissement et de la direction de l'Eglise chrétienne par les apôtres*, trad. de l'allemand du docteur Neander, par Ferd. Fontanès (Nîmes et Paris, 1836-1842, 2 vol. in-8°); *Mémoires pour servir à l'histoire*

ecclésiastique des six premiers siècles, par Le Nain de Tillemont (Paris, 1693, 16 vol. in-4°); *Histoire de l'Eglise depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la fin du IXe siècle*, par Godeau (Paris, 1663-1678, 5 vol. in-fol.); *Jo.-Alb. Fabricii Salutaris lux Evangelii; J. Clerici Historia ecclesiastica duorum primorum sæculorum* (Amstelodami, 1716, in-4°); J.-L. Mosheim, *De rebus christianorum ante Constantinum Magnum commentarii* (Helmst., 1753, in-4°); *Die Christen im heidnisch. Hause, vor den Zeiten Constantins des Grossen*, par F. Münter (Copenh., 1828, in-8°); *Jésus-Christ et sa doctrine. Histoire de la naissance de l'Eglise et de ses progrès pendant le Ier siècle*, par J. Salvador; nouv. édit. revue et augm. (Paris, Lévy, 1864, 2 vol. in-8°); *Histoire du dogme catholique pendant les trois premiers siècles de l'Eglise, et jusqu'au concile de Nicée*, par M. G.-R. Ginouilhac, évêque de Grenoble (1859, 2 vol. in-8°); *Histoire des dogmes chrétiens*, par M. Eugène Haag (Paris, Cherbuliez, 1862, 2 vol. in-8°); *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, par Henri Klee; trad. par l'abbé Mabire (Paris, Lecoffre, 1848, 2 vol. in-8°); *Athanase le Grand et l'Eglise de son temps en lutte avec l'arianisme*, trad. de l'allemand de Mœhler, avec une notice sur l'arianisme, depuis la mort de saint Athanase jusqu'à nos jours, par J. Cohen (Paris, 1820, 3 vol. in-8°); *Saint Paul et Sénèque. Recherches sur les rapports du philosophe avec l'apôtre, et sur l'infiltration du christianisme naissant à travers le paganisme*, par Amédée Fleury (Paris, Ladrange, 1853, 2 vol. in-8°); Edmond de Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise*, couronnée par l'Institut (Paris, 1860, in-8°); F.-Chr. Baur, *Paulus der Apostel Christi* (Stuttgart, 1845, gr. in-8°); F.-C.-A. Schwegler, *Das nachapostolische Zeitalter* (Tubingue, 1846, 2 vol. gr. in-8°); Ludwig Noack, *Der Ursprung des Christenthums* (Leipzig, 1857, 2 vol. gr. in-8°); Albert Ritschl, *Die entstehung der altkatholischen Kirche*, 2e édit. (Bonn, 1857); F.-Chr. Baur, *Das Christenthum und die christliche Kirche der drei ersten jahrhunderte* (Tubingue, 1860, gr. in-8°); J.-J.-I. Dollinger, *Paganisme et judaïsme*, ou *Introduction à l'histoire du christianisme*, trad. de l'allem. par J. de P. (Bruxelles, 1858, t. I-III, in-8°); le *Christianisme et l'Eglise à l'époque de leur fondation*, par J.-J.-I. Dollinger, trad. de l'allem. par l'abbé A. Bayle (Tournay, 1863, in-12); *Origines de l'Eglise romaine*, par les membres de la communauté de Solesmes (Paris, 1836, in-4°); *Jésus-Christ et les croyances messianiques de son temps*, par T. Colani; 2e édit. rev. et augm. (Strasbourg, 1864, in-8°); les *Déicides, examen de la Vie de Jésus et des développements de l'Eglise chrétienne dans leurs rapports avec le judaïsme*, par J. Cohen; nouv. édit., revue, corrigée et considérablement augm. (Paris, Lévy, 1864, in-8°); *Action de Jésus sur le monde*, ou *Conséquences du christianisme*, par Daniel Ramée (Paris, Dentu, 1864, in-8°); Ernest Renan, *Histoire des origines du christianisme* (Paris, 1863, in-8°, t. I. *Vie de Jésus*, t. II. *Les Apôtres*, t. III. *Saint Paul* (1869).

HISTOIRE DE L'ÉGLISE PAR DES ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

Biografia ecclesiastica completa. Vidas de los paronajes del Antico y Nuevo Testamento; de todos los santos que venera la Iglesia, papas y eclesiasticos celebres por sus virtudes y talentos, en órden alfabético; redactada por una reunion de eclesiasticos y literatos (Barcelona, imprenta por J.-M. Grau, et Madrid, A. Gonzales, 1849, in-4°, tomes I à X, avec 80 portr.; le dixième vol. se termine à l'article JÉSUS-CHRIST. L'ouvrage a dû être continué); *Cæs. Baronii, etc. Annales ecclesiastici*, cum critica Ant. Pagi (Romæ, 1588-1728, 31 v. in-fol.); *Continuatio per Aug. Theiner* (Romæ, 1856, 3 vol. in-fol.); *Is. Casauboni De rebus sacris et ecclesiast. exercitationes XVI ad Card. Baronii Prolegomena in Annales* (London, 1614, in-fol.; réimpr. à Francfort, 1615, et à Genève, 1655 et 1663, in-4°); *Historia pontifical y catolica...*, por Gonz. de Illescas, Leys de Bavia, etc. (Madrid, 1652-1678, 6 v. in-fol.); *Nat. Alexandri Historia ecclesiastica* (Parisiis, 1699, 8 vol. in-fol.); *Histoire ecclésiastique*, par Cl. Fleury, continuée par le P. Fabre (Paris, 1691, 37 vol. in-4°); *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, par Fleury, édit. donnée par Goujet (Paris, 1763, in-12); *Critique de l'histoire ecclésiastique de Cl. Fleury*, par J. Marchetti (Besançon, 1829, 2 v. in-12); *Histoire de l'Eglise*, par Fr. Timoléon de Choisy (Paris, 1703 ou 1740, 11 vol. in-4°); *Histoire de l'Eglise, en abrégé*, par L.-El. Dupin (Paris, 1714, 4 vol. in-12); *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, par Bonav. Racine (Cologne, Paris, 1762-1767, 13 vol. in-4°); le même, avec la continuation, par Rondet (Paris, 1752-1762, 15 vol. in-12); *Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*, par Macquer; édit. augm. par Dinouart (Paris, 1768, 3 vol. pet. in-8°); *Histoire de l'Eglise*, par Berault-Bercastel (Paris, 1778, 24 vol. in-12); les *Siècles chrétiens*, ou *Histoire du christianisme dans son établissement et ses progrès*, par l'abbé Ducreux (Paris, 1775-1787, 10 vol. in-12); *Istoria ecclesiastica*, descritta da Fr.-Gius. Agost. Orsi (Roma, 1747-1763, 21 vol. in-4°); *Continuazione, dal secolo VIIIo della Chiesa al secolo XIVo*, da Ph.-Angel. Becchetti (Roma, 1770-1788, 17 vol. in-4°); *Istoria degli ultimi quattro secoli della Chiesa* (Roma, 1788-1797, 12 vol. in-4°; le même ouvrage existe aussi in-12); *Histoire générale de l'Eglise chrétienne*, trad. de l'anglais de Pastorini (Ch. Walmesley), par un bénédictin (D. Vilson) [Rouen, 1777, ou Saint-Malo, 1790, 3 vol. in-12]; *Casp. Saccarelli Historia eccles., per annos digesta* (Romæ, 1771-1791, 21 vol. in-4°); *Geschichte der Religion Jesu Christi*, von F. Leop. von Stolberg, fortgesetzt von Fried. von Kerz (Hamburg, 1807-1838, 30 vol. in-8°, et un index en 2 part.); A.-J. Binterim, *Die vorzüglichsten Denkwürdigkeiten der christ-katholischen Kirche aus den ersten, mittlern und letzten Zeiten*, etc. (Mainz, 1841, 7 vol. in-8°); *Histoire ecclésiastique depuis la création jusqu'au pontificat de Pie IX*, par le baron Henrion (Paris, 1852 et ann. suiv., 25 vol. gr. in-8°); *Histoire générale de l'Eglise, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, par l'abbé J.-E. Darras (Paris, Louis Vivès, 1854 et depuis, 4 vol. in-8°); *Histoire des dogmes*, par le Dr I.-C.-L. Gieseler; trad. de l'allem. par J.-F. Bruch et A. Flobert (Dieppe, 1863, in-8°); J.-J.-I. Dollinger, *Histoire de l'Eglise*, trad. de l'allem. par Ph. Bernard (Bruxelles, 1841, 2 v. in-8°); *Histoire universelle de l'Eglise*, par J. Alzog, trad. par I. Goschler et C.-F. Audley, 3e éd. (Paris, Lecoffre, 1855, 3 vol. in-18); *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher (Paris, Gaume, 1842-1849, 29 v. in-8°; 3e édit. revue et augmentée de notes inédites de l'auteur et d'une notice biogr. par Ch. Sainte-Foy, 1856-1861, 29 vol. in-8°, y compris la table, par M. Léon Gautier, et un atlas); *Annales ecclésiastiques de 1846 à 1860*, par J. Chantrel (Paris, 1861, 1 vol. in-8°, qui se joint au précédent ouvrage); *Anecdotes ecclésiastiques*, par Jaubert et Dinouart (Paris, 1772, 2 vol. in-8°).

HISTOIRE DE L'ÉGLISE À CERTAINES ÉPOQUES.

Le *Livre des persécutions des chretiens*, trad. du lat. de Boniface Simonetta, par Oct. de Saint-Gelais (Paris, Verard, sans date, in-4°); *Historia eclesiastica de nuestro tiempo...* por Al. Fernandez (Sevilla, 1611, in-fol.); *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique, de 1600 à 1716*, par M. d'Avrigny (1739, 4 vol. in-12, ou Nîmes, 1781, 2 vol. in-8°); *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle*, par M. Picot (Paris, 1806, 2 vol. in-8°, ou 2e édit. augmentée, Paris, 1815-1816, 4 vol. in-8° — 3e édit. Paris, Ad. Le Clère, 1854-1857, 7 vol. in-8°); J.-J.-I. von Dollinger, *Beitrage zur politischen, kirchlichen und Culturgeschichte der sechs letzten Jahrhunderte* (Regensburg, 1862-1863, in-8°, t. I et II).

HISTOIRE DE L'ÉGLISE PAR DES ÉCRIVAINS PROTESTANTS.

Ecclesiastica historia... per aliquot studiosos et pios viros in urbe Magdeburgica (Basileæ, 1559-1574, in-fol., centuriæ I—XIII); *Guil. Eysensgrein centenarii I et II, adversus centuriatores Magdeb.* (Ingoldst. et Munich, 1566-1568, in-fol.); *Histoire ecclésiastique proposant l'entière et vraye forme de l'Eglise de N. S. Jésus-Christ* (Genève, 1560, 4 v. in-fol.); *Histoire de l'Eglise, depuis Jésus-Christ*, par Basnage (Rotterdam, 1699, 2 vol. in-fol.); *Histoire de l'Eglise et de l'Empire*, par J. Le Sueur, continuée jusqu'à la fin du XIIe siècle par B. Pictet (Amsterdam, 1730-1732, 11 tom. en 7 vol. in-4°); *Moshemii Institutiones historiæ ecclesiast.* (Helmstadii, 1755, in-4°); *Moshemii Sylloge dissertationum ad historiam ecclesiasticam spectantium* (Altona, 1743, 2 vol. in-8°); *Histoire ecclésiastique de Mosheim*, trad. en françois sur la version angloise (Yverdon, 1776, 6 vol. in-8°); *Pauli-Ern. Jablonski Institutiones historiæ christianæ, a sæculo I usque ad XVIII; historiam sæculi XVIII conscripsit Eberh.-H.-Dan. Stosch.* (Francof.-ad-Viadr., 1766-1767, 3 vol. in-8°); Herm. Venema, *Institutiones histor. ecclesiasticæ Veteris et Novi Testamenti* (Lugd.-Batav., 1777-1783, 7 vol. in-4°); *Christliche Kirchengeschichte*, von J.-M. Schrockh (Leipzig, 1768-1802, 35 v. in-8°); *Kirchengeschichte seit der Reformation* (Leipzig, 1804-1811, 10 vol. in-8°); *Allgemeine Geschichte der christl. Kirche*, von H.-Ph.-Cr. Henke, fortges. von J.-Sev. Vater, 4e édit. (Brunswick, 1800-1820, 8 vol. in-8°); *History of the Church of Christ*, by Jos. Milner, with additions by Isaac Milner (London, 1819, 5 vol. in-8°; ou London, 1847, 4 vol. in-8°); c'est sur la 1re édit. qu'a été faite la trad. française imprimée sous ce titre : *Histoire de l'Eglise chrétienne jusqu'au milieu du XVIe siècle* (Paris, Risler, 1831, 3 vol. in-12); *Histoire universelle de l'Eglise chrétienne*, par Jacq. Matter (Strasbourg, 1829-1835, 4 v. in-8°, ou Paris, 1839, 4 vol. in-8°); Th.-Aug.-Wilh. Neander, *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion und Kirche* (Hamburg, 1834, et de 1842 à 1852, 11 vol. in-8°); *Lehrbuch der Kirchengeschichte*, par G.-Christ.-Friedr. Giesler (Bonn, 1824 à 1858, 5 v. in-8°); les deux derniers volumes ont été publiés par M. Redepenning; *History of christianity from the birth of Christ to the extinction of paganism*, by Dan.-H.-H. Milman (London, 1840 et 1850, 3 vol. in-8°); *History of latine christianity, including that of the popes to the pontificat of Nicholas V* (London, Murray, 1854, seconde édit., 1857, 6 vol. in-8°); l'*Esprit de l'Eglise*, ou *Considérations philosophiques et politiques sur l'histoire des conciles et des papes, depuis les apôtres jusqu'à nos jours*, par de Potter (Paris, 1821, 8 v. in-8°); refondu sous ce titre : *Histoire philosophique du christianisme et des Eglises chrétiennes* (Paris, 1836, 8 vol. in-8°); *Résumé de l'histoire du christianisme depuis Jésus jusqu'à nos jours*, par de Potter (Bruxelles, A. Labroue, 1856, 2 vol. in-8°); *Histoire générale de l'établissement du christianisme*, trad. de l'allem. de Blumhardt, par A. Bost (Valence, 1838, 4 vol. in-8°); *History of the Church, from the earliest ages to the reformation*, second edit. with considerable additions, by rev. George Waddington (London, 1835 et 1853, 3 v. in-8°); *History of reformation on the continent*, by the same (1841, 3 vol. in-8°); *Dizionario de erudizione ecclesiastica* (Mozoni); *Blanchini Demonstrationes histor. ecclesiasticæ* (Romæ, 1752, 3 vol. in-fol.); *De rebus ad historiam et antiquitates Ecclesiæ pertinentibus F.-Ant. Zaccariæ dissertationes* (Foligno, 1781, 2 v. in-4°); *Remarks on ecclesiastical history*, by J. Jortin (London, 1751-1775, 5 vol. in-8°); *Constituciones sinodales del obispado de Canaria...*, por Christ. de La Camara (Madrid, 1634, in-4°); *Denkwürdigkeiten aus der christlichen Archæologie; mit bestandiger Rücksicht auf die gegenwartigen Bedürfnisse der christlichen Kirche*, von Dr Joh.-Chr.-W. Augusti (Leipzig, 1817-1831, 12 vol. in-8°, savoir : *Feste*, 3 vol.; *Heilige Handlungen*, 7 vol.; *Gottesdienstliche Personen und Oerter*, 1 vol.; *Gottesdienstliche Sachen*, 1 vol.); *Christianity and mankind, their beginnings and prospects*, by Christian-Ch.-Josias Bunsen; new edition, corrected, remodelled and extended of Hippolytus and his age (London, Longman, 1851, 7 vol. in-8°. Trois ouvrages sont réunis sous ce titre collectif, savoir : 1° *Hippolytus and his age, or the beginnings and prospects of christianism*, 2 vol.; 2° *Outline of the philosophy of universal history applied to language and religion*, 2 vol.; 3° *Analecta ante-nicæana*, 3 vol.); *Mores catholici, or ages of faith*, by Henry Kenelm Digby (London, Dolman, 1844-1847, 3 vol. gr. in-8°. L'édition originale a paru de 1831 à 1842, en 11 vol. pet. in-8°); Wlfg. Menzel, *Christliche Symbolik* (Regensb., 1854, 2 vol. in-8°); *Défense de l'Eglise contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Thierry, Michelet, Ampère, Quinet, etc.*, par l'abbé J.-M. Sauveur Gorini; nouv. édition (Lyon, Girard, 1859, 3 vol. in-8°); *Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise*, par Edmond de Pressensé (Paris, in-8°).

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE DANS DIFFÉRENTS PAYS.

Histoire de l'Eglise espagnole, v. ESPAGNE; *Histoire de l'Eglise portugaise*, v. PORTUGAL; *Histoire de l'Eglise écossaise*, v. ECOSSE; *Histoire de l'Eglise irlandaise*, v. IRLANDE; *Histoire de l'Eglise danoise; Histoire de l'Eglise suédoise*, v. SUÈDE; *Histoire de l'Eglise islandaise*, v. ISLANDE; *Histoire de l'Eglise polonaise*, v. POLOGNE.

ÉCRITS SATIRIQUES DES PROTESTANTS CONTRE L'ÉGLISE ROMAINE.

Vergerius, *De natura et usu sacramentorum* (Tubingæ, 1559, in-8°); *Le otto diffesioni*, per Vergerio (1550, in-8°); *Nic. de Clemangiis De corrupto Ecclesiæ statu liber* (Helmest., 1620, in-8°); les *Trois conformités*, par Fr. de Croy (1605, in-8°); les *Fourberies de l'Eglise romaine*, par de La Motte (Campen, 1728, in-8°); Flaccus Illyricus, *De præsentia corporis Christi in cœna* (1554, in-8°); *Apologia di Mich. Agnolo, de la vera e falsa Chiesa* (1557, in-8°); *Sommaire recueil des signes sacrés, sacrifices et sacremens instituez de Dieu* (1561, in-8°); le *Passe-partout de l'Eglise romaine*, par Gavin (Londres, 1728, 3 vol. in-12). V. les mots CATHOLICISME, EUCHARISTIE, MESSE, PAPE, THÉOLOGIE.

Église gallicane (DISCOURS SUR LES LIBERTÉS DE L'), par l'abbé de Fleury. Ce petit ouvrage forme le neuvième des discours de l'auteur sur l'histoire ecclésiastique. Il fut écrit en 1690 et se trouve imprimé dans les *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, notamment dans l'édition de 1724 (Paris, 2 vol. in-12). Il devait servir de préface au vingt et unième volume du grand ouvrage de Fleury, volume qui devait contenir l'histoire des conciles de Bâle et de Constance, et que la mort a empêché Fleury de mettre au jour. Ce n'est d'ailleurs que l'abrégé de la *Défense de l'Eglise gallicane* de Bossuet, publiée plus tard (1730, 2 vol. in-4°).

« L'Eglise gallicane, dit l'illustre écrivain à son début, s'est mieux défendue que les autres du relâchement de la discipline introduite depuis quatre ou cinq cents ans, et a résisté avec plus de force aux entreprises de la cour de Rome. La théologie a été enseignée plus purement dans l'Université de Paris que partout ailleurs; les Italiens mêmes y venaient étudier, et la principale ressource de l'Eglise contre le grand schisme d'Avignon s'est trouvée dans cette école. Les rois de France, depuis Clovis, ont été chrétiens catholiques et plusieurs très-zélés pour la religion. Leur puissance, qui est la plus ancienne et la plus ferme de la chrétienté, les a mis en état de mieux protéger l'Eglise. »

On voit de suite l'esprit dans lequel l'ouvrage est écrit. Certes Fleury a raison de tenir pour suspectes les doctrines romaines, corrompues par le despotisme papal et par les mœurs propres à l'Italie; l'Eglise gallicane avait des vertus et des droits qu'il importait de conserver; mais, derrière les libertés de l'Eglise gallicane, il y avait la royauté de Louis XIV. Si l'Eglise de France avait des franchises à maintenir contre le saint-siége, elle avait des servitudes à subir de la part du pouvoir civil. Il y a du bien et du mal dans toutes les causes. L'Eglise gallicane et ses libertés n'étaient pas exemptes de cet inconvénient. Son attitude hostile à la cour de Rome avait pour revers sa dépendance du roi de France. Au fait, il valait mieux dépendre d'un pouvoir national que d'un pouvoir étranger devenu politique, vexatoire et exploiteur. Pourtant il n'y avait pas lieu pour les défenseurs du gallicanisme de se targuer de leur indépendance.

Fleury insiste avec habileté sur le côté politique de la puissance pontificale. « Depuis que les empereurs, dit-il, ont perdu l'Italie et que les papes y ont acquis un Etat temporel qui en a fait la meilleure partie, il n'y est point resté de souverain capable de résister à leurs prétentions, et l'intérêt commun de s'avancer à la cour de Rome a fait embrasser à tous les Italiens les intérêts de cette cour. La dignité des cardinaux y efface celle des évêques, qui sont en très-grand nombre et pauvres pour la plupart. Les réguliers y ont le dessus sur le clergé séculier. Il n'y a que les Vénitiens qui se soient mieux défendus des nouveautés. »

Fort bien; mais il nous semble qu'il y a des nouveautés en France dont Fleury ne parle pas. N'était-ce point une nouveauté, au point de vue théologique, que la collation des évêchés et des cures par le roi? Ne sait-on pas qu'il disposait des bénéfices ecclésiastiques en faveur de qui il voulait, souvent en faveur des bâtards de grande maison, des cadets de noblesse ou de gens valant encore beaucoup moins? Fleury s'abstient de toucher à cette corde, et c'est une preuve de la servilité secrète qu'on peut découvrir fort aisément derrière son indépendance d'apparat.

Il est bon de blâmer l'inquisition d'Espagne, de déplorer l'ingérence des rois d'Angleterre dans les affaires de l'Eglise, de relever avec amertume le faste et la domination séculière du clergé d'Allemagne; mais tout va-t-il donc si bien en France?

Fleury résume en ces termes les doctrines ultramontaines que rejette l'Eglise gallicane : « 1° La puissance temporelle est subordonnée à la spirituelle, en sorte que les rois et les souverains sont soumis, au moins indirectement, au jugement de l'Eglise, en ce qui regarde leur souveraineté, et peuvent en être privés s'ils s'en rendent indignes. 2° Toute autorité ecclésiastique réside principalement dans le pape, qui en est la source, en sorte que lui seul tient immédiatement son pouvoir de Dieu; les évêques le tiennent de lui et ne sont que ses vicaires; c'est lui qui donne l'autorité aux conciles même universels; lui seul a droit de décider les questions de foi et tous les fidèles doivent se soumettre aveuglément à ses décisions, parce qu'elles sont infaillibles; il peut lui seul faire telles lois ecclésiastiques qu'il lui plaît et dispenser, même sans cause, de toutes celles qui sont faites; il peut disposer absolument de tous les biens ecclésiastiques; il ne rend compte qu'à Dieu de sa conduite; il juge tous les autres et n'est jugé de personne. »

Ce résumé des doctrines ultramontaines paraît assez exact. On comprend qu'un membre de l'Eglise gallicane qui a souci de la société religieuse dont il est membre en défende la seconde partie. Quant à la première, ce devait être l'œuvre du roi et de son parlement. Fleury ni Bossuet n'avaient à s'en occuper, s'ils ne voulaient se rendre justement suspects aux catholiques. De fait, les souverains pontifes du moyen âge avaient longtemps exercé un droit de suprématie sur les pouvoirs civils. Ceux-ci s'étaient émancipés et devaient tenir à rester émancipés; mais il n'appartenait pas à un prêtre de les défendre, sous peine de trahir sa mission.

A part cela, Fleury, fort expert en matière de droit ecclésiastique (v. ses *Institutions au droit canonique*), connaît à fond les sources d'où dérivent les libertés de l'Eglise gallicane et sait les exposer avec cette lucidité simple qui emporte la conviction. Son opuscule continue à faire autorité parmi les rares défenseurs modernes des libertés de l'Eglise gallicane.

Eglise gallicane (HISTOIRE DE L'), par les Pères de Longueval, de Fontenay, Brumoy et Berthier. C'est l'ouvrage de quatre savants jésuites, qui se sont succédé dans l'achèvement de ce travail, ordonné par le clergé de France. Celui qui le commença, et auquel on est redevable des huit premiers volumes, est le P. de Longueval, homme laborieux, d'une profonde capacité, d'un esprit supérieur, et versé dans tous les genres de littérature. Il succomba à la tâche et fut remplacé par le P. de Fontenay, que le même travail conduisit pareillement au tombeau, ainsi que le P. Brumoy qui lui avait succédé. Ces morts rapides n'empêchèrent pas le P. Berthier de poursuivre l'œuvre avec le même courage. Les tomes IX et X, et la plus grande partie du XIe, sont du P. de Fontenay. La fin de ce XIe tome et le XIIe appartiennent au P. Brumoy, et les suivants sont entièrement du P. Berthier, digne successeur du P. de Longueval, dont il possédait l'esprit, l'érudition et le bon goût. Le style du P. Berthier est partout soigné, mais sans affectation; à l'exemple des anciens, il met peu de réflexions dans son histoire, persuadé que c'est